

PAPAM | Un colloque dans le cadre du projet Végét'Alpes s'est tenu le 13 octobre à Rousset dans les Hautes-Alpes réunissant tous les partenaires de cette démarche de développement de filière.

Le végétal à la mode haut-alpine

Les Plantes à parfum aromatiques et médicinales, et leur sigle PAPAM, font plus que jamais partie du paysage haut-alpin. En témoigne le premier colloque intitulé Végét'Alpes, tenu le 13 octobre à Rousset, au pied du barrage de Serre-Ponçon, sur le site d'Apiland. Un événement à l'initiative de l'Agence de développement des Hautes-Alpes, suivi par une centaine de participants dans le cadre d'un projet européen Leader. Lequel tend à structurer et développer la filière des plantes à parfums, aromatiques et médicinales des Hautes-Alpes comme le gènepi, la lavande, le thym, l'arnica, le tilleul, l'hysope ou la rose par le biais d'un réseau d'une centaine d'entreprises installées sur le territoire haut-alpin pour un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. Une filière existante donc, qui génère déjà près de 150 emplois sur quelque 400 hectares de culture, et qui offre un fort potentiel de développement. Ainsi qu'une diversification des cultures. Chantal Eyméoud, vice-présidente de la Région, et Yvan Chaix, directeur de l'Agence de développement, ont ouvert ce colloque. L'occasion d'étudier les enjeux et les opportunités pour la filière notamment des plantes alpines à l'heure de l'évolution du climat en altitude mais aussi d'aborder les nombreux débouchés dans les domaines alimentaire, cosmétique, thérapeutique et des compléments alimentaires. Avec le réchauffement climatique, désormais admis par le plus grand nombre, les végétaux subissent



Benoît Articiaux, laboratoire Acanthis (à gauche), et Fabien Flécharde, Biocoop-Le Grenier Alpin, ont abordé la mise en marché des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

des contraintes et de nécessaires adaptations à leurs milieux. Qu'ils soient naturels ou domestiqués par l'homme. Se pose la question : « Que planter à l'avenir ? » Des producteurs ont déjà effectué une migration ; délaissant par exemple l'arboriculture pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Quant aux porteurs de projets, ces mêmes plantes s'offrent comme une alternative aux cultures traditionnelles présentes dans les Hautes-Alpes. La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, l'association Agribio 05, le Jardin alpin du Lautaret, dans le giron de l'université de Grenoble, le pôle de compétitivité Innovalliance, des entreprises telles Acanthis, Ovinalp, Késia, Biocoop, L'Occitane en Provence, etc... ont apporté expérience et expertise. Dans le public, de jeunes producteurs, ou

d'autres déjà expérimentés, ont témoigné de leurs réussites ou interrogations.

Une synergie de territoire

L'ensemble de la filière a réfléchi sur ses perspectives d'avenir, affirmant des besoins, esquissant des solutions aux problèmes surgissant dans un domaine encore balbutiant. Pertinence des plantes à produire, formation spécifique, échanges entre producteurs, ainsi que la cruciale et indispensable relation entre les producteurs, les laboratoires et le circuit commercial, autant d'étapes incontournables avant que les produits finis ne soient proposés aux clients. Le choix des plantes ne se fait pas au coup de cœur ! Comme toujours, l'offre doit rencontrer la demande. Une expéri-



Lionel Martin, arboriculteur reconverti dans les PPAM et Coralie Gaboriau, d'Agribio 05.

mentation est en cours avec quatre producteurs sur l'*arnica montana*. Une plante présente naturellement sur le sol d'altitude haut-alpin et qui semble relativement aisée à cultiver. Les plants, au nombre de 6 000, mis en pépinière sont le fruit du travail accompli au Jardin alpin du Lautaret. La société OvinAlp est partenaire de cette opération jugée prometteuse, de même que la chambre d'agriculture. Plus surprenant peut-être est l'action menée pour l'obtention de roses de montagne. Nous connaissons la tradition des Alpes-Maritimes voisines dans ce domaine, mais les Hautes-Alpes s'y intéressent depuis plusieurs années. Avec l'idée de « faire maison », d'aboutir à une signature « Rose(s) des Hautes-Alpes ». La voie est ouverte, comme l'ont démontré tour à tour Anne

Robichon, productrice, Jérôme Meurisse, arômiste, Coline Braud, conseillère en agriculture biologique à la chambre consulaire. Une autre plante a le vent en poupe sur le sol haut-alpin, l'argousier. Là aussi, une surprise attendait les participants quand est arrivé le témoignage du représentant de la Sablière du Beynon, qui œuvre dans le registre des carrières. S'ils n'ont pas bonne réputation, en dépit des efforts entrepris dans le cadre d'une législation contraignante, les carrières ont intégré la dimension environnementale dans leurs activités. « À la SAB, nous plantons des argousiers sur les talus et plateaux des carrières réhabilitées, fournissant une matière première innovante pour nous », révélait-il. La diversification se niche parfois dans des lieux insoupçonnés ! ■

Maurice Fortoul